

LE SYSTÈME DES TEMPS

I. Le système du récit (énoncé coupé de la situation d'énonciation)

1. Le passé simple

C'est le temps caractéristique du récit coupé de la situation d'énonciation, on l'emploie :

a) pour les actions qui se sont produites à un moment précis du passé.

Ex :

b) pour des actions successives qui font progresser le récit ou des actions de premier plan.

Ex :

2. L'imparfait

Il présente le second plan du récit, on l'emploie donc :

a) pour les descriptions, présentations, portraits.

Ex :

b) pour indiquer des actions qui se répètent ou qui sont habituelles.

Ex :

c) pour donner des explications.

Ex :

d) pour rapporter des actions qui ne sont pas délimitées dans le temps.

Ex :

3. Le plus-que-parfait et le passé antérieur

Ils permettent de rapporter les événements antérieurs aux autres ou des événements achevés quand les autres se déroulent.

Ex :

4. Le conditionnel présent

Il a la valeur de futur dans le passé.

Ex :

5. Le présent

Dans un énoncé coupé de la situation d'énonciation, le présent (qu'on appelle alors présent de narration) sert à rendre le récit plus vivant.

Ex :

II. Le système du discours (énoncé ancré dans la situation d'énonciation)

1. Le présent

Il correspond au moment de l'énonciation, plus ou moins élargi à la période qui entoure ce moment.

Ex :

Il peut également avoir d'autres valeurs :

a) il s'emploie pour exprimer un fait valable en tous temps (présent de vérité générale), dans une description ou pour exprimer une habitude (présent d'habitude)

Ex :

b) il a parfois la valeur d'un autre temps :
futur proche

Ex :

passé récent

Ex :

2. Le passé composé

a) Il exprime une action présentée comme accomplie au moment de l'énonciation.

Ex :

b) Il exprime également une action passée, encore fortement rattachée au présent d'énonciation.

Ex :

3. L'imparfait

Il marque une action passée considérée sans limite dans le temps.

Ex :

4. Le plus-que-parfait

Il marque l'antériorité par rapport à d'autres faits.

Ex :

5. Le futur simple

Il situe une action dans le futur, par rapport au moment d'énonciation.

Ex :

6. Le futur antérieur

Il marque l'antériorité par rapport à une action au futur simple.

Ex :